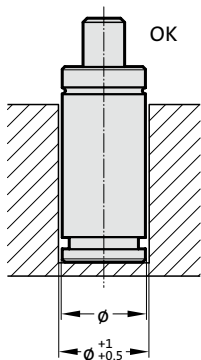


# RESSORTS À GAZ - INSTRUCTIONS POUR LE MONTAGE

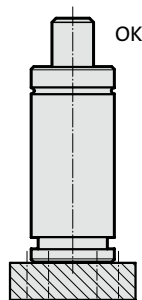
## Exemples de montage

Ci-après figurent des possibilités de montage de ressorts à gaz.

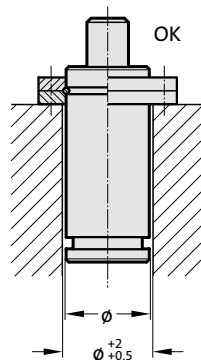
Pour de plus amples informations concernant le montage, consulter les pages correspondantes du catalogue.



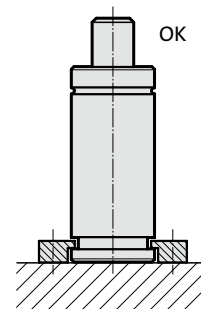
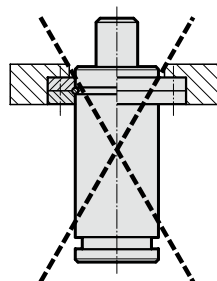
Engagé sans fixation dans alésage



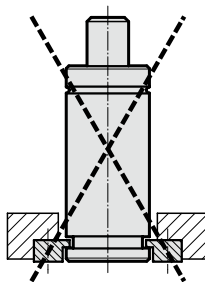
Fixé par le fond avec 2480.011.



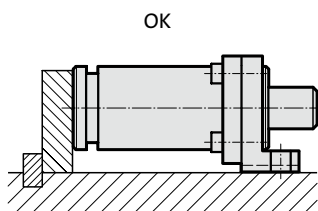
Fixé avec 2480.055./057./058./064.



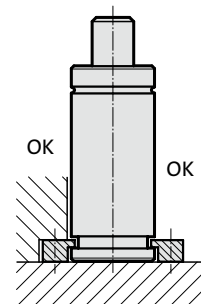
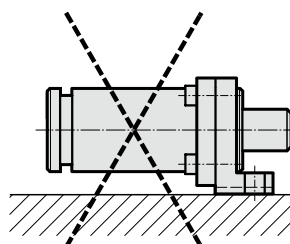
Fixé avec 2480.007./008.



Fixé avec 2480.007./008.



Fixé avec 2480.044./045./047.

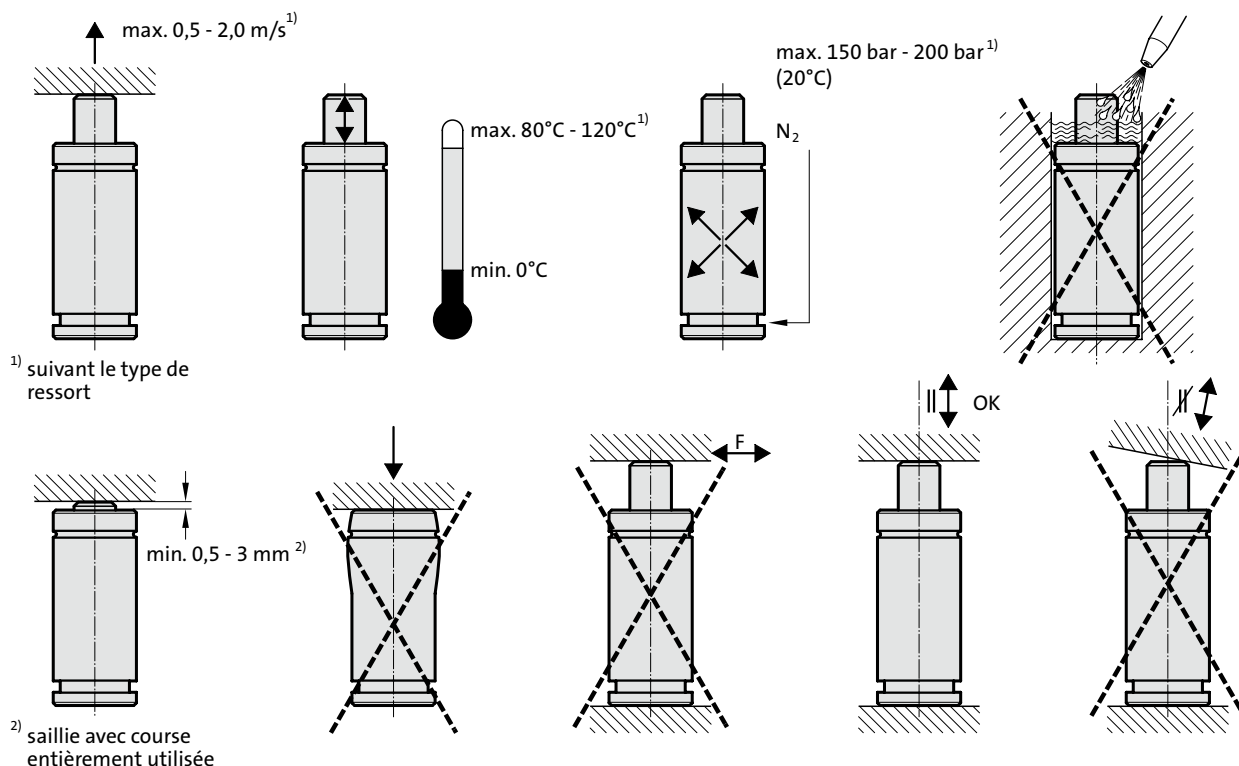


Fixé avec 2480.022.

## RESSORTS À GAZ - INSTRUCTIONS POUR LE MONTAGE

Pour garantir un maximum de durée de vie et de sécurité des ressorts à gaz, il faut s'en tenir aux instructions pour le montage

### Instructions pour le montage



- Dans la mesure du possible, fixer le ressort à gaz dans l'outil/la machine en utilisant les trous taraudés dans le fond du ressort ou les éléments de fixation.  
Il convient d'observer les couples max. de serrage pour les taraudages dans le fond du ressort à gaz : (M 6 = 10 Nm ; M 8 = 24 Nm ; M 10 = 45 Nm ; M 12 = 80 Nm)
- Le taraudage dans la tige du piston ne doit pas être utilisé pour la fixation du ressort à gaz. Il ne sert qu'à la manutention et à la maintenance du ressort à gaz.
- Ne pas monter le ressort à gaz de sorte que la tige du piston se libère brusquement de la position poussée (danger émanant de la rupture de la tête du piston).
- Monter le ressort à gaz parallèlement à l'action de la force.
- La surface de contact pour l'actionnement de la tige du piston doit former un angle droit avec la course du ressort à gaz et doit présenter une dureté suffisante.
- Il ne doit pas s'exercer de forces latérales sur le ressort à gaz.
- Protéger la tige du piston de détériorations mécaniques et du contact avec des liquides.
- Il est recommandé de prévoir une réserve de course de 10 % de la longueur de course nominale ou de 5 mm.
- La pression maximale de remplissage en fonction de la température de travail ne doit pas être dépassée, sinon la sécurité du système ne peut pas être garantie.
- Un dépassement de la température maximale de fonctionnement admissible réduit considérablement la durée de vie du ressort à gaz.
- La surface de la tige du piston/ du piston devrait être complètement immergée (sauf 2479.030./031., 3479.030.).
- Retirer le socle d'adaptateur 2480./2497.00.20. du ressort à gaz uniquement à l'état hors pression.